

# CADRE DE REPONSE TECHNIQUE (CRT)

Marché public de services informatiques

*Conception, développement, déploiement et maintenance  
d'une plateforme de collecte de données  
pour des cohortes en population dont les cohortes FILOMENE, MARIANNE et CONDOR*

|                      |                     |
|----------------------|---------------------|
| Pouvoir adjudicateur | FRANCE COHORTES     |
| Référence du marché  | INSERM-PA11-2026-15 |
| Date                 | 03/07/2026          |
| Version              | 1.0                 |

## TABLE DES MATIERES

|      |                                                               |    |
|------|---------------------------------------------------------------|----|
| 1.   | Objet et usage du document.....                               | 3  |
| 2.   | Rappel de l'objet du marché .....                             | 4  |
| 3.   | Grille d'évalutaion des offres .....                          | 5  |
| 4.   | Structure attendue de la réponse technique .....              | 6  |
| 4.1. | Partie 1 — Valeur technique (30 %) .....                      | 6  |
| 4.2. | Partie 2 — Prix (20 %).....                                   | 7  |
| 4.3. | Partie 3 — Méthodologie et organisation du projet (15 %)..... | 8  |
| 4.4. | Partie 4 — Sécurité et conformité (15 %).....                 | 8  |
| 4.5. | Partie 5 — Performance environnementale (10 %) .....          | 9  |
| 4.6. | Partie 6 — Performance sociale (10 %).....                    | 10 |

## 1. OBJET ET USAGE DU DOCUMENT

Ce document constitue le Cadre de Réponse Technique (CRT) remis aux candidats à l'appel d'offres relatif à la conception, au développement, à l'hébergement et à la maintenance de la plateforme de collecte de données pour les cohortes FILOMENE, MARIANNE et CONDOR, pour le compte de FRANCE COHORTES.

Il poursuit deux objectifs :

1. Guider les candidats dans la structuration de leur mémoire technique, afin que chaque exigence du CCTP fasse l'objet d'une réponse explicite, identifiable et évaluable ;
2. Servir de support de notation pour le pouvoir adjudicateur, en faisant correspondre terme à terme la structure de la réponse attendue et la grille de notation des offres.

Les candidats sont invités à utiliser la grille Excel annexée au CRT qui reprend chaque exigence listée au CCTP et à répondre point par point, sans renvoi généraliste à une documentation commerciale non contextualisée.

Les réponses du type :

- Conforme
- Oui
- Pris en compte
- Voir documentation

ne sont pas recevables.

Chaque réponse devra expliquer :

- Comment la fonctionnalité est réalisée ;
- S'il s'agit :
  - D'une fonctionnalité native (les éventuels paramétrages étant à la main de l'utilisateur) ;
  - D'un paramétrage complémentaire que seul l'éditeur peut réaliser ;
  - D'un développement spécifique à réaliser par l'éditeur ;
  - Les éventuelles limites.

Lorsque des paramétrages et/ou développements sont nécessaires, le candidat précisera :

- La(les) Unité(s) d'Œuvre (décrite dans l'annexe financière) à activer
- Les coûts estimés (tarif unitaire UO x quantité requise) ;
- Les impacts sur les délais ;

## 2. RAPPEL DE L'OBJET DU MARCHE

Le marché a pour objet l'étude, la conception, le développement, l'hébergement et la maintenance en mode SaaS d'un outil de recueil de données, structuré autour d'un socle commun mutualisé et de trois instanciations spécifiques :

- **Socle commun** — fonctionnalités standard réutilisables par l'ensemble des cohortes actuelles et futures (formulaires, campagnes, consentements, pilotage, gestion des participants).
- **Cohorte FILOMENE** — Adaptation ou développement des modules pour le recrutement et inclusion de femmes enceintes ou venant d'accoucher et de leur conjoint, collecte de données sur la mère, le conjoint et l'enfant, suivi longitudinal aux âges de 1, 2, 6 mois, 1 an et 2 ans.
- **Cohorte MARIANNE** — Assurer la continuité d'une collecte en cours dans un outil actuellement hébergé chez France Cohortes
- **Cohorte CONDOR** — Adaptation ou développement des modules pour le recrutement d'enfants orientés vers une Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) pour suspicion de trouble du neurodéveloppement, avec deux séries de temps de mesure.

Le marché est mixte (part forfaitaire / part à bons de commande), conclu pour 48 mois, et structuré en 3 phases : (1) socle commun, (2) développements spécifiques par cohorte, (3) continuité de la collecte de MARIANNE. Les candidats sont invités à se référer à l'intégralité du CCTP v1.0 du 30/06/2026 pour le détail des exigences fonctionnelles, techniques, de sécurité et contractuelles.

Il sera attendu en sus 2 devis :

- Un devis pour les adaptations ou développements des modules pour la Cohorte FILOMENE
- Un devis pour la reprise et migration depuis l'outil actuel hébergé chez France Cohortes (on premise) vers le nouvel outil (SaaS)

### 3. GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

Les offres seront évaluées selon les six critères pondérés suivants, correspondant à la structure de réponse détaillée en partie 4 du présent document.

| Critère                                                                                   | Pondération |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>Critère 1 Valeur technique</b>                                                         | <b>30%</b>  |
| Sous critère 1.1 Compréhension                                                            | 20%         |
| Sous critère 1.2 Qualité de la solution                                                   | 20%         |
| Sous critère 1.3 Capacité fonctionnelle de l'outil                                        | 20%         |
| Sous critère 1.4 Possibilité de reporting de l'outil                                      | 10%         |
| Sous critère 1.5 Interopérabilité                                                         | 15%         |
| Sous critère 1.6 Evolution                                                                | 15%         |
| <b>Critère 2 Prix</b>                                                                     | <b>20%</b>  |
| Sous critère 2.1 Prix prestations forfaitaires                                            | 50%         |
| Sous critère 2.2 Prix des prestations unitaires                                           | 50%         |
| <b>Critère 3 Méthodologie et organisation du projet</b>                                   | <b>15%</b>  |
| Sous critère 3.1 Méthodologie de conduite du projet                                       | 30%         |
| Sous critère 3.2 Composition et expérience de l'équipe proposée                           | 10%         |
| Sous critère 3.3 Disposition pour assurer la mise en œuvre et la qualité des livrables    | 30%         |
| Sous critère 3.4 Formation des utilisateurs, accompagnement du projet, qualité du support | 30%         |
| <b>Critère 4 Sécurité et conformité</b>                                                   | <b>15%</b>  |
| Sous critère 4.1 Mesures de sécurité                                                      | 40%         |
| Sous critère 4.2 Gestion des risques                                                      | 30%         |
| Sous critère 4.3 Conformité RGPD                                                          | 30%         |
| <b>Critère 5 Performance environnementale</b>                                             | <b>10%</b>  |
|                                                                                           |             |
| <b>Critère 6 Performance sociale</b>                                                      | <b>10%</b>  |

## 4. STRUCTURE ATTENDUE DE LA REPOSE TECHNIQUE

Les candidats structureront leur mémoire technique en six parties, dans l'ordre ci-dessous, chacune correspondant à un critère de la grille d'évaluation (section 3). Chaque sous-partie doit apporter une réponse contextualisée aux exigences du CCTP rappelées entre parenthèses ou en référence.

### 4.1.Partie 1 — Valeur technique (30 %)

Cette partie doit démontrer la compréhension du besoin par le candidat et la pertinence de la solution proposée au regard des exigences fonctionnelles et techniques des sections 2 à 5 du CCTP.

#### 4.1.1. Compréhension du besoin

Reformulation par le candidat des enjeux du socle commun mutualisé et des spécificités propres à FILOMENE, MARIANNE et CONDOR ;

Analyse des points de vigilance identifiés (ex. gestion de deux consentements parentaux, deux séries de temps de mesure pour CONDOR, reprise Voozanoo pour MARIANNE) ;

Prise en compte du contexte de cohortes en population pédiatrique et des publics vulnérables.

#### 4.1.2. Architecture, fonctionnalités et interfaces proposées

Description de l'architecture applicative (modularité socle commun / modules spécifiques, cf. art. 3.1 CCTP) et schéma de structuration ;

Description des modules attendus : collecte (espace participant / espace professionnel), données identifiantes (base contact), données de recherche (questionnaires, standard type DDI-L), circuit des échantillons biologiques, pilotage/tableaux de bord, connexion à des outils tiers (objets connectés, applications, image/vidéo/son) ;

Ergonomie et accessibilité (RGAA), responsive design, interface multilingue, mode audiodescription.

#### 4.1.3. Capacité fonctionnelle de l'outil et de ses interfaces

Conception et gestion des formulaires (types de champs, contrôle qualité, versions, prévisualisation) ;

Gestion des campagnes de collecte et suivi longitudinal, relances et notifications automatiques ;

Gestion des profils, droits et habilitations (participants, professionnels, coordination) ;

Gestion des consentements électroniques (double consentement parental, traçabilité) ;

Manipulation et qualité des données (contrôle de saisie, détection de doublons, audit trail).

#### 4.1.4. Reporting et capacités d'analyse

Tableaux de bord de pilotage pour les équipes de coordination régionale et nationale ;

Indicateurs de suivi (inclusion, complétude, relances, échantillons) et personnalisation des restitutions ;

Modalités d'export des données de recherche dans un format standard (CDISC, DDI, ODM...) à destination de l'entrepôt France Cohortes.

#### **4.1.5. Interopérabilité**

API sécurisée pour l'export automatique/manuel des données vers la plateforme France Cohortes ;

Mécanismes d'interconnexion avec des outils tiers (objets connectés, applications mobiles) et gestion de la double identification ;

Import/export pour intégration de données issues de lecture optique de questionnaires papier.

#### **4.1.6. Évolutivité de la solution**

Capacité à ajouter de nouvelles variables, visites ou modules sans restructuration lourde de la base ;

Feuille de route produit et gouvernance des évolutions (roadmap, mutualisation inter-cohortes) ;

Modalités de la maintenance évolutive (unités d'œuvre, cadrage, recette).

### **4.2.Partie 2 — Prix (20 %)**

Cette partie reprend la structure de l'annexe financière jointe à l'appel d'offres (bordereau de prix) et doit être strictement cohérente avec elle.

#### **4.2.1. Prestations forfaitaires**

Bordereau chiffré du socle commun (cadrage, étude, conception, réalisation, tests/recette, mise en production/VSR, documentation, formation, réversibilité) ;

#### **4.2.2. Prestations unitaires**

Prix unitaires d'hébergement (à l'année), de support technique (au mois) et de maintenance corrective/préventive (à l'année) ;

Taux journaliers par profil mobilisé (chef de projet, référent technique, référent fonctionnel, autres profils) ;

Grille de valorisation des unités d'œuvre de maintenance évolutive et d'actions sur cohorte (création de formulaire simple/moyen/complex, migration, formation ponctuelle...).

Les devis pour les Adaptations ou développements des modules pour la Cohorte FILOMENE ainsi que pour la reprise et migration depuis l'outil actuel hébergé chez France Cohortes vers le nouvel outil devront se baser sur les UO des prestations unitaires.

### **4.3.Partie 3 — Méthodologie et organisation du projet (15 %)**

#### **4.3.1. Méthodologie de conduite de projet**

Méthodologie proposée (agile de préférence), organisation en sprints de 2 à 4 semaines, démonstrations régulières ;

Phasage proposé en cohérence avec les 3 phases du CCTP et les jalons (T0 + 2 semaines, T0 + 2 mois, T0 + 3 mois...) ;

Gouvernance projet : comité de pilotage mensuel, comité technique bimensuel, réunions opérationnelles, comité contractuel trimestriel.

#### **4.3.2. Composition et expérience de l'équipe proposée**

CV et références des profils clés : chef de projet, architecte technique, développeurs front/back, UX/UI designer, data engineer, référent sécurité/DPO, testeur/QA ;

Expérience démontrée sur des études observationnelles en santé à grande échelle (> 1 000 participants) ;

Modalités de continuité de service et de remplacement des intervenants clés.

#### **4.3.3. Dispositif qualité et mise en œuvre des livrables**

Plan de management de projet et plan d'assurance qualité (PAQ) ;

Processus de recette (tests internes, recette utilisateur/UAT, correction des anomalies, VSR) ;

Outils de suivi de projet proposés (gestion de tickets type Jira/Redmine, interfaçage avec l'outil de l'UMS, plateforme documentaire, planning).

#### **4.3.4. Formation, accompagnement et qualité du support**

Dispositif de formation des administrateurs fonctionnels/techniques et des utilisateurs finaux ;

Documentation de formation et supports livrés, sessions lors des évolutions majeures ;

Organisation du support/helpdesk (niveaux de service, ticketing, base de connaissances/FAQ, interfaçage avec l'outil de centre de services de l'UMS).

### **4.4.Partie 4 — Sécurité et conformité (15 %)**

#### **4.4.1. Mesures de sécurité**

Authentification forte pour les professionnels (a minima double facteur), authentification sécurisée des participants ;

Chiffrement des données au repos (AES-256 ou équivalent) et en transit (TLS 1.2 minimum) ; chiffrement des sauvegardes ;

Séparation stricte entre base nominative et base de recherche, liaison par identifiant pseudonymisé, gestion fine des habilitations ;

Traçabilité complète des accès et actions (audit trail non modifiable).

#### **4.4.2. Gestion des risques**

Politique de sauvegarde et Plan de Reprise d'Activité (RPO  $\leq$  24h, RTO  $\leq$  4h ouvrées), test annuel du PRA ;

Modalités d'audits de sécurité (tests d'intrusion, audit de code, audit d'architecture) et remise de rapports de conformité SSI ;

Certification Hébergeur de Données de Santé (HDS) du candidat ou de son hébergeur, localisation des serveurs (UE, de préférence France).

#### **4.4.3. Conformité RGPD**

Conformité au RGPD, à la loi Informatique et Libertés modifiée, au cadre applicable à la recherche impliquant la personne humaine (loi Jardé, méthodologies de référence CNIL) ;

Méthode de réalisation de l'Analyse d'Impact relative à la Protection des Données (AIPD) en lien avec le pouvoir adjudicateur ;

Rôle et disponibilité d'un DPO/référent RGPD dans l'équipe projet.

### **4.5. Partie 5 — Performance environnementale (10 %)**

Cette dimension n'est pas détaillée dans le CCTP fonctionnel : les candidats sont invités à documenter leur démarche RSE/environnementale relative à l'infrastructure et à la solution logicielle.

#### **4.5.1. Sobriété numérique des équipements**

Politique de dimensionnement et de mutualisation des ressources serveurs (virtualisation, cloud mutualisé) ;

Durée de vie et gestion du renouvellement des équipements matériels.

#### **4.5.2. Écoconception de l'outil**

Bonnes pratiques d'écoconception logicielle appliquées (optimisation du code, limitation des appels).

#### **4.5.3. Hébergement des données**

Description des caractéristiques environnementales du ou des centres d'hébergement des données en précisant :

-Localisation ;

-Mesures mise en œuvre pour réduire la consommation énergétique et empreinte carbone des infrastructures ;

- Les certification environnementales ou énergétiques ;
- Les principaux indicateurs disponibles.

#### **4.5.4. Moyens de contrôle**

Le candidat décrit les moyens de contrôle : l'organisation du suivi, les modalités de reporting, les actions d'amélioration.

### **4.6.Partie 6 — Performance sociale (10 %)**

Comme pour le critère précédent, ce volet relève de la politique RSE du candidat plutôt que du CCTP technique ; il vise à apprécier la responsabilité sociale de l'entreprise candidate.

#### **4.6.1. Actions en faveur de l'insertion professionnelle**

Recours à des dispositifs d'insertion (clauses sociales, alternance, partenariats avec structures d'insertion), part de l'effectif concernée.

#### **4.6.2. Valorisation du personnel**

Politique de formation continue, de mobilité interne et de conditions de travail des équipes mobilisées sur le projet.

#### **4.6.3. Égalité professionnelle et inclusion**

Index égalité femmes-hommes le cas échéant, politique de diversité et d'inclusion, accessibilité du recrutement.

#### **4.6.4. Actions d'insertion**

Le candidat décrit, le cas échéant et de manière proportionnée à sa taille, ses actions en matière d'insertion professionnelle : accueil d'alternants et de stagiaires, heures d'insertion, partenariats avec des structures de l'économie sociale et solidaire.

#### **4.6.5. Moyens de contrôle**

Indicateurs de suivi et instances internes (bilan social, référent RSE) permettant de vérifier la mise en œuvre effective des engagements ci-dessus